



Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur HOXHAJ demeurant Rue Arnold Boulanger 55/21 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Arnold Boulanger, 55 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°248S5.

Le projet consiste en la régularisation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- régularisation des travaux réalisés non-conformément au permis d'urbanisme octroyé en 2018,
- suppression des éléments réalisés non-régularisables (en particulier la suppression du 3ème logement et la réhabilitation du garage).

Une annonce de projet est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'implantation des constructions par rapport à l'alignement et par rapport aux constructions voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 mars 2026 au 08 avril 2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.